

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Comptoir, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-s-S., Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.

A Paris : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

L'affaire Dreyfus. — L'ordonnance de M. Baugnot et la double opposition qui y est faite par le procureur général d'une part, et Picquart de l'autre, a provoqué une vive émotion au Palais.

La guerre hispano-américaine. — Les conditions exigées par les Américains pour la signature de la paix paraissent exagérées. On craint que l'Espagne ne les accepte pas.

Le général Miles s'est emparé de Ponce, ville située à 40 milles de San Juan de Porto Rico, et a adressé une proclamation aux indigènes.

On n'a aucune confirmation de la capitulation de Manille.

Une mission française composée du capitaine Cassemajou, d'un interprète et de six tirailleurs sénégalais, a été massacrée dans le Haut Niger.

Élections au Conseil général ET AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

RHONE

Nos Candidats

CONSEIL GÉNÉRAL
Deuxième canton de Lyon
M. GOURJU, conseiller municipal.
Huitième canton de Lyon
M. BOVAGNET, maître verrier.
Canton de l'Arsès
M. FIGET, maire de l'Arsès.
Canton de St-Laurent-de-Chamousset
M. FAURAX, conseiller d'arrondissement.
Canton de Vaugneray
M. le docteur GIRARD, maire de Charbonnières.

Canton du Bois-d'Oingt
M. BEDIN, conseiller sortant.
Canton de Lamure
M. CARRET, conseiller sortant.
Canton de Thizy
M. MONCORGE, maire de Thizy.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
Premier canton de Lyon
M. DUPRIEZ, conseiller sortant.
Troisième canton
M. GARBET, négociant.
Cinquième canton
M. PERROUX, jardinier.
Canton de Limonest
M. JOANNARD, conseiller sortant.
Canton de Neuville
M. CHARDIN, conseiller sortant.
Canton de St-Genis-Laval
M. MILLOU, conseiller sortant.
Canton de Tarare
M. RUPFER, conseiller sortant.

La Vengeance d'une Race

Ainsi que je l'indiquais récemment, la popularité n'épouse pas les apôtres qui décantent et la locomotive est funeste aux coureurs de gloire et de réclames. Zola le prouve à ses dépens et, qu'il soit à la poursuite de la vérité dans les capitales de la Triplice ou à la recherche de la lumière dans les caves de Madame R. Z. reau, qu'il ait ou non secoué de sa sandale la poussière de la patrie, le fait matériel reste le même, implacable et vengeur : il a fui.

Et de cette immense personnalité dans laquelle les jambes tenaient tant de place, de ce colosse d'argile aux pieds d'airain qui voulut envelopper de son ombre les remparts de Jérusalem, que reste-t-il aujourd'hui ? Sauf un décombre dans l'espace et, dans la bouche du peuple, un écho finissant de colère et de pitié !

En opposant à l'autorité des juges la puissance de sa locomotion, en répondant aux demandes de preuves par un étalage de kilomètres, Zola, dont l'hypertrophie intellectuelle a complètement éteint la faculté de visionnaire, ne percevait sans doute pas qu'il usait à la besogne plus de prestige que de chaussures. Mais le syndicat, dont tous les actes sont

ca culés et tous les effets prévus, le savait pour lui.

S'il l'a fait partir quand même, c'est qu'il avait besoin de temps pour achever son œuvre de perturbation sociale, c'est parce que, Zola disparu, c'était six mois de gagnés, six mois pendant lesquels on jettera au poids de l'or, l'inquiétude dans les cerveaux et la haine dans les cœurs, six mois qui nous amèneront enfin à cette guerre civile — rêve effrayant et bientôt accompli du juif, notre maître, qui veut venger sur nous l'injure de sa race !

Ainsi que Scheurer-Kesner, Traillieux, Picquart — vieilles loques de conscience qu'on jette après les avoir saïes — Zola n'est qu'une victime : On l'a pris par l'orgueil, comme on en prend d'autres par la cupidité, la terreur ou la faim. On l'a usé d'abord, on le déshonore, ensuite on se croit en droit de le sacrifier à des amours propres et des vaines superfluités.

Après lui d'autres viendront qui crient déjà vers leur part d'ignominie. Voici Jaurès, socialiste millionnaire et anabaptiste baptiseur, qui, s'il faut en croire les registres paroissiaux de Toulouse, ondoya sa progéniture avec de l'eau spécialement apportée du Jourdain ; voici Yves Guyot, sorte d'androgyne politique que l'on dirait fait exprès pour un portier de synagogue, et Clemenceau, notre grande roulotte nationale, dégringolée de commandites en salarials, et de Cornélius Herz en Dreyfus !

Voici encore Ranc, Millerand et l'intrépide Hubbard — qui s'est constitué, par droit de concours, le bras gauche du syndicat. Voici le robin Robiquet, avocat à la Cour de Cassation écrivant en date d'hier que, si toutes les énergies du père « La Mouquette » se sont en allées en salive et toutes ses pétarades en fumée, c'est qu'il a manœuvré de travers, mais que des milliers de disciples sont là pour rectifier le tir et rétablir les positions.

Voici enfin de vagues dramaturges, des journalistes incompétents et des chroniqueurs huguenots, les Barbier, Meunier et Francisque de Pressenssé, jetant leur croix à la tête de la France sous prétexte que Zola, dans sa course, a perdu la sienne dans ses chausses.

Et nous ne sommes qu'au début de la folie, qu'au prélude du grand chambardement qu'on annonce. L'azur et Reinach, prophètes de Jéhovah !

« Vous croyez peut-être que tout est fini, s'écriait l'Aurore, au lendemain de la débacle patronale ? Malheureux, souvenez-vous donc, « N'avez-vous pas cru tout fini après la condamnation de Paris ? « Tout fini après les coups de massue de Billot ? Tout fini après l'affichage de Cavaignac ? « N'avez-vous pas vu que toutes ces fins étaient toujours suivies d'éternels recommencements ? « N'êtes-vous pas frappés de ce fait que tous les jours le nombre des dreyfusards augmente, et qu'à chaque étape nouvelle nous gagnons un peu plus de terrain. »

L'Aurore avait raison : Rien n'est fini puisqu'il reste des profondeurs inconnues dans la bâtisse humaine et des fonds disponibles sur le marché des consciences !

Et rien ne sera fini en vérité, tant que le Paty du Clam, Gonse, de Pellieux, Boideffre n'auront pas payé de leurs galons l'honneur du trahire et l'audace de la Patrie !

Rien ne sera fini tant que le doute et la Révolte n'auront pas désorganisé notre armée, que l'argent n'aura pas avili notre magistrature, et que la moitié de la France, prise de délire biblique, ne dansera pas, autour de l'Arche vengée, je ne sais quel sabbat expiatoire que compose à cet effet le poète broussaillieux des fjords dont le nom s'éternue ainsi : Bjørnsterne — Bjørnson ! Rien ne sera fini, tant que la querelle qui agite la presse, le palais et la caserne, ne descendra pas dans la rue ! Mais que les agitateurs prennent garde ! Il se pourrait que par un de ces phénomènes subits d'apaisement et de rénovation dont notre race est coutumière, il ne se trouve plus ce jour-là que des débris de juifs devant des fusils de Français.

F.-I. MOUTHON

A Outrance

Elle est bien près d'être finie, cette guerre désastreuse pour l'Espagne et peut-être pour les peuples latins, et nos provisions se trouvent malheureusement justifiées. L'Espagne a eu le dessous, l'Espagne est vaincue et devra se soumettre à la loi du plus fort.

Qu'elle accepte donc la paix telle qu'elle est offerte, avec la perte immédiate de Cuba et Porto Rico, avec une situation douteuse aux Philippines. Cela ne vaudra-t-il pas mieux que de prolonger une lutte sans issue ? Quelques chauvins regimberont sans doute, et comme on cria chez nous « Pas un pouce du territoire ! pas une pierre des Ileresses ! », ils trouveront des Espagnols pour réclamer une guerre à outrance quand on ne trouve plus de navires pour les embarquer.

Mais les vrais patriotes, conscients de la situation, comprendront que la situation commande surtout le sacrifice des amours propres et des vaines superfluités.

Ils se rappelleront que notre fou furieux de Gambetta, qui n'a risqué que la peau des Français et jamais la sienne, nous a fait payer trois milliards de plus que quelques bulvernes héroïques, quelques phrases auxqueltes notre bête a fait un sort et qui ne valaient pas les mots de don Quichotte, paladin autrement sérieux que le juif de Bordeaux, l'humour de clarté s'ajoutant à cha-un des revers nouveaux qui étalent son œuvre.

Fa-se-Dieu qu'aucun juif d'Espagne ne veuille jouer sans péril le rôle de héros de cabinet. Un peuple qui n'a plus de vasesaux et d'argent, qui ne peut qu'assister de loin à l'agonie de provinces sacrifiées par avance ne doit pas prolonger des souffrances inutiles.

Sans doute les conditions qu'il impose le vainqueur sont dures, mais demain, seront elles plus douces et vaut-il de risquer un mal plus grand pour le plaisir de redonnât des naïves, quand le relèvement de la nation à laquelle vont toujours nos vœux et nos sympathies ne peut s'opérer que par l'épargne et dans la paix ?

Martel.

Échos & Nouvelles

CALENDRIER

Dimanche 31 juillet. — 212^e jour.
Lever du soleil, à 4 h. 33 ; coucher, 7 h. 38.
Lune, P. Q.
Saint Ignace de Loyola.
Saint Patrice.
Coupons à toucher : Oblig. Paris 1889.
1896. Catastrophes. — A Vienne, l'Hôtel de Ville est détruit par l'explosion d'un tonneau de poudre. On compte quatre morts et une centaine de blessés.
A New York un accident de chemin de fer coûte la vie à quarante deux personnes.

LE TEMPS

Hier, dans le milieu de la journée, la température s'est élevée à 41° sur l'Algérie et la Tunisie, tandis qu'en Europe elle a atteint seulement 34° sur l'Italie et l'Espagne ; d'autre part, à 7 heures du matin, il faisait aussi chaud (15°) sur la Finlande que sur les Pays-Bas et le N. de la France.

Quant à la pression atmosphérique, elle est très élevée sur l'ouest du continent et toujours faible sur le centre et le sud est. Un temps assez beau et un peu frais paraît probable.

PROSCRIPTION NÉCESSAIRE

Le « Journal de Genève », piétiste, gallophobe et dreyfusard, a fait récemment placarder des affiches annonçant sa vente quotidienne dans tous les kiosques de Lyon. Mais il n'est en vente comme du maringite, il faut être deux pour l'opérer, et les acheteurs manquent à la prose germano-synchrone.

Cette propagande n'aurait donc pas d'autre importance, si elle n'avait posé une question de principe : Pour obtenir aux écrivains de la Presse indigène, l'administration fédérale frappe d'un droit d'entrée de deux centimes tous les journaux français vendus ou non, pénétrant en Suisse. Cette mesure diminue de trois quarts, non seulement leur vente, mais encore l'influence française qui en découlait. Ne serait-il pas naturel, dans ces conditions — et puisque nos idées sont considérées par la Suisse comme des marchandises douanables — que le ministre de l'Intérieur, qui en a le droit, interdise par un simple décret l'introduction en France du Journal de Genève et de sa littérature insultante ? L'opinion applaudirait à la mesure et les syndicats helvétiques compenseraient ce manque de déficit par l'amélioration de leur clientèle naturelle de Jérusalem et Berlin.

MAÎTRES CHEZ NOUS

Parmi les journaux étrangers, dont les tendresses pour les pensionnaires de l'île-du-Diable sont trop ardentes pour être gratuites, vient en bon rang : L'Indépendance Belge. Jamais gallophobe du Journal de Genève. Pour une fois, sachez-vous que ces gaillards de Bruxelles accommodent à leur encre la canoterie des Français. Thylstère de l'avis que la bête du Parlement, il n'y a pas de plume neuve et de main morte. Ils auront, à les en croire, la peau de l'état-major, la réhabilitation de Dreyfus et l'apothéose de Zola... à

moins qu'ils n'obtiennent tout simplement par le ministère de la guerre, le conseil de suite chez eux la loi et de nous laisser, selon l'énergique promesse du ministre de la guerre : « à brâler chez nous ».

SOCIALISTES !

Vous avez entendu parler du château de Jours. On vient d'en trouver le pendant : M. Behel, le farouche collectiviste allemand, possède sur les bords du lac de Zurich une villa magnifique située. Un jardin superbe s'étend sur les rives du lac, et c'est un jardin construit à grands frais avec de la terre rapatriée.

Détail bien typique : du côté de la route, le château du collectiviste est défendu par une muraille de granit.

Nos infâmes capitalistes se font tirer l'oreille pour acheter une maison de campagne de 20.000 francs. La mesure de Behel a coûté la modique somme d'un million.

Et pendant ce temps les ouvriers socialistes d'Allemagne économisent sur leur maigre salaire pour verser trois sous par semaine à la caisse du parti.

LES LIONS-CANARDS

Cet étrange phénomène vient de nous être présenté par un journaliste facétieux.

Tout le monde a lu dans les journaux la description enthousiaste des lions envoyés par Ménélik au président de la République. On décrit leur aspect noble et farouche, la couleur de leur crinière, on donne le menu de leurs repas, enfin les journaux illustrés ont reproduit leur portrait en belles gravures coloriées.

On en parlait depuis un mois, quand un de nos confrères parisiens, se souvenant de Lemire Terrien, eut un doute. Il se rendit pour voir les lions au Jardin d'Acclimatation.

— Les lions de Ménélik, s'il nous plaît ?

— Les lions de Ménélik, connus pas, lui répond le gardien d'un air étonné.

Ces fameux lions dont on avait tant parlé sans être allés les voir (que voulez-vous, on n'a plus le temps), sont de simples canards, et non fiers pendant un tigre du Bois de Boulogne qui, lui, au moins, était un chat.

MES CISEAUX

Robespierre fort en thème.

Le jeune Maximilien Marie-Isidore de Robespierre, du collège Louis le Grand, fut pendant cinq années, élève du concours général.

Il obtint : en 1771 (classe de quatrième) un 6 avec il de version latine ; en 1772 (même classe) un 2, prix de version latine et un 6 avec il de version latine ; en 1773 (classe de s'conde) un 4 accessit de vers latins et un 4 accessit de version latine ; en 1775 (classe de rhétorique) un 2 prix de vers latins, un 2 prix de version latine et un 4 accessit de version grecque ; en 1776, enfin (rhétorique, poétiqus), un 3 accessit de version latine.

Au total : huit nominations pour le latin et une pour le grec.

Le brillant élève reçut de l'administration de Louis le Grand une gratification de six cents francs pour sa bonne conduite pendant douze années et ses succès dans le cours de ses classes, tant aux distributions de l'Université qu'aux examens de philosophie et de droit.

FLEURETTES SUISSES : Quelques phrases découpées par ce mauvais plaisant de Willy dans les gazettes helvétiques :

« A rendre une jument baie, provenant d'un général ».

« Une dame anglaise prendrait volontiers des enfants pour leur montrer sa langue. »

« Une veuve demande à se placer n'importe où ».

« On demande plusieurs garçons de peine pas tant prétentieux, etc., etc. »

Quatrain écrit sur une table de café par un consommateur qui vient de parcourir quelques journaux :

Des querelles toujours ! Ah ! mon Dieu, quel ennuie !

La presse, sans se mettre aussitôt en colère, Ne peut plus s'occuper de l'affaire aujourd'hui... Ni même de l'après-midi !

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Havre. — Le président de la République inaugurera mardi prochain les travaux de la nouvelle gare, et aura pour lui l'exécution depuis quelque temps en cours.

UNE CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE

Paris. — Voici le texte de la circulaire adressée aux préfets par le président du conseil, ministre de l'Intérieur, à l'occasion des élections au conseil général :

« A la veille d'une nouvelle consultation du suffrage universel, le gouvernement a le devoir de vous rappeler, ainsi qu'il l'a fait déjà à plusieurs reprises, et notamment dans la déclaration ministérielle que sa politique est une politique d'union entre les républicains. »

Il entend par suite que sa représentation dans les divers comités n'est restée étrangère à tous les degrés de la vie publique, et que les républicains, au lieu de se laisser aller à une impulsion d'opposition, se consacrent à la tâche de la libre libération de la France, et de la paix, le gouvernement républicain, toute candidate officielle. C'est par leur dévouement, par leur dévouement professionnel et par leur loyalisme républicain, que les fonctionnaires doivent mériter la confiance de l'opinion républicaine. Je désire

que vos collaborateurs de l'administration départementale et vous, ne cessiez de vous inspirer de ces principes dans tous les actes de votre administration.

« Veuillez m'adresser réception de la présente circulaire. »

« Le président du conseil, ministre de l'Intérieur, »

« Henri Brisson. »

UN DÉMENI

Paris. — Contrairement à ce qu'a annoncé au journal du matin, il n'est nullement question au ministère de la marine d'un important mouvement de mise à la retraite et de déplacement qui aura lieu à l'occasion de la reorganisation de l'administration de la marine.

DÉPLACEMENT MINISTÉRIEL

Paris. — M. Viger part aujourd'hui pour le camp de Châtillon-sur-Loire (Loiret), où il est conseiller général sortant et se réinstallera sans encombre. M. Viger sera de retour demain soir.

LES ASSASSINS DE MORÈS

Tunis. — Trois des Châmbas assassins avérés du marquis de Morès et d'Abd et Hak, son principal compagnon de route, viennent d'être arrêtés et incarcérés à Medjedine.

L'INCIDENT FRANCO-CHINOIS

Londres. — On télégraphie de Shanghai au Times :

« Le ministre de France à Pékin a protesté auprès du Tsungli-Yamen contre les négociations actuellement engagées pour la construction d'un chemin de fer entre Kan-Ling et Canton par la Compagnie Matheson. »

« Le motif de cette protestation est que la province de Kwantung est dans la sphère d'influence française. »

M. GIBILLON EN APPEL

Ager. — La cour d'appel a rendu ce matin son arrêt ordonnant le sursis de l'information dans l'affaire de M. Gibillon relative aux événements troubles. La cour a également ordonné la mise en liberté immédiate de M. Gibillon.

Il a été décidé à l'audience que l'auteur du délit restait en état de prison. M. Gibillon mais n'en certainement M. N'ouret, qui a fait des aveux complets.

M. BARRERE CHEZ LE GÉNÉRAL PELLoux

Rome. — Avant de partir pour la France, M. Barrère a eu une longue entrevue avec le général Pelloux.

Les paroles du président du conseil ont tourné un nouveau gage que le cabinet s'efforcera de maintenir et de continuer vis à vis de la France la politique conciliante inaugurée par MM. de Rodière et Visconti-Venosta.

M. CAMBON CHEZ LE SULTAN

Constantinople. — M. Cambon a été reçu hier en audience par le sultan. L'entretien a été très long et extrêmement cordial.

Tout fait espérer que satisfaction sera accordée aux demandes du gouvernement français.

CONGRÈS DE CHIMISTES

Vienne. — Hier à midi, le premier bourgmestre de Vienne a reçu à l'hôtel de ville les membres du congrès international des chimistes actuellement réuni à Vienne.

Le chimiste français M. Moissan a présenté au docteur Lueger les compléments de l'Université de Paris. Il a fait ensuite l'éloge de la ville de Vienne.

DEPART DE LA BRETAGNE

Le Havre. — Le transatlantique la Bretagne est parti ce matin pour New York.

Au nombre des passagers, se trouvent M. René André, commissaire adjoint des colonies à Saint-Pierre-et-Miquelon, accompagné de sa famille, et M. Cambon, fils de l'ambassadeur de France à Washington.

L'Affaire Dreyfus

Conflit entre le Parquet et M. Bertulus

Toute la soirée, au Palais, on s'est entretenu du grave conflit brutallement soulevé entre le Parquet et le juge d'instruction au sujet de l'affaire Picquart du Paty de Clam.

La chambre des mises en accusation sera saisie de l'affaire, soit lundi prochain, soit vendredi. Si elle rendait un arrêt refusant toute compétence et qui équivaudrait à l'abandon de la plainte par la justice civile, le colonel du Paty de Clam, étant en activité de service, pourrait être déféré à la justice militaire, sur une nouvelle plainte de M. Picquart adressée cette fois au ministère de la guerre. Tel est l'état de la question.

Picquart au Palais

Paris. — A 1 heure, cet après-midi, M. Picquart a été extrait de la Santé et conduit dans le cabinet de M. Fabre qui lui a fait subir un interrogatoire. A 3 h. 1/2, M. Labori s'est rendu chez M. Fabre pour aller chercher son client et le conduire au greffe où il a signé son opposition à l'ordonnance de M. Bertulus.

C'est certainement mardi prochain que viendra devant la Chambre des mises en accusation, présidée par M. Caze, l'opposition à l'ordonnance rendue par M. Bertulus, opposition, comme on le sait en partie double formée d'une part par le lieutenant colonel Picquart, et de l'autre, par le procureur de la République. Les substituts du procureur général chargés de donner ses

conclusions à l'audience de la Chambre des mises en accusation, n'est pas encore désigné, mais d'ores et déjà il est décidé que le procureur général n'interviendra pas en personne. Le mémoire de M. Labori sera déposé lundi matin entre les mains de M. Caze.

Bon débarras

Paris. — L'Aurore publie une lettre que M. Francis de Pressenssé, chevalier de la Légion d'honneur, adresse au grand chancelier, et par laquelle il déclare que, indigné de voir prononcer la radiation de M. Zola, alors que M. Esterhazy continue à porter l'insigne de la Légion d'honneur, il renonce à orner sa boutonnière du petit ruban rouge devenu apparemment le symbole du mépris de la légalité et de la violation des principes de 1789.

D'autre part, on lit dans la Libre Parole :

« On annonce que M. Lucien Victor Meunier rend sa croix de la Légion d'honneur. Tous nos regrets ; mais nous comprenons qu'il était difficile à M. Meunier de ne pas suivre l'exemple de M. Barbier. »

MASSACRE D'UNE MISSION

La mission Cassemajou

Paris. — Un télégramme de Portonovo annonce, hier matin, au ministre des colonies que le capitaine Cassemajou, en mission sur le Haut Niger, a été attaqué le 6 mai par les indigènes de Zinder.

Six tirailleurs sénégalais de l'escorte auraient été tués.

Le télégramme laisse craindre que le capitaine Cassemajou n'ait pu échapper au massacre qui a dû être provoqué par les attentats des noirs sur les femmes indigènes.

On attend aujourd'hui, au Pavillon de Flore, un nouveau télégramme de Portonovo sur ce grave incident.

Confirmation de la nouvelle

Paris. — Le ministère des colonies confirme la nouvelle du massacre du capitaine Cassemajou et de M. Olive, interprète à Zinder, à mi route entre le lac Tchad et le Niger.

M. Pascal, gouverneur intérimaire du Dahomey, qui a prévenu par un câble télégramme officiel le ministère des colonies, n'a pas encore donné d'autres détails. Une dépêche est cependant attendue à Paris, mais on n'aura le rapport complet que par le prochain courrier.

Le ministre des colonies a prévenu les familles intéressées de l'horrible deuil qui les frappe.

Comment on a su la nouvelle

Le ministre des colonies a reçu vendredi soir communication officielle de ce désastre, par un câblogramme de M. Pascal, gouverneur intérimaire du Dahomey. La famille de l'explorateur a donc été déjà prévenue du deuil qui la frappe.

On a peu de détails sur ce triste événement. M. Pascal, en annonçant la nouvelle de « l'assassinat » du capitaine à Zinder, ajoute seulement qu'une partie de l'escorte, portant les papiers de la mission, a pu revenir au Dahomey par l'île.

Et c'est tout ! Des conditions et des causes de l'événement, rien. Nous ne serons renseignés que par le prochain courrier.

On ne permettra simplement de noter que le gouverneur intérimaire du Dahomey, après avoir vu et interrogé les survivants, parle d'assassinat et non de massacre. Il y a là une nuance que comprendront les « Africains » renseignés sur la politique de ces régions, et sur laquelle il ne convient pas d'insister, au moins jusqu'à plus complètes informations.

Le capitaine Cassemajou

Brillant officier du génie, il avait gagné la croix sur les champs de bataille du Tonkin, sous le commandement de Bugey Desbordes. Ensuite, il s'était distingué dans le Sud Oranais. Son raid en compagnie du capitaine Dumassu-junior aux portes de Ghadames demeura légendaire.

Attaché ensuite à la direction du génie à Marseille, il s'était mis au service du Comité de l'Afrique française. Il en avait obtenu la mission que l'on sait. Pour la préparer, il s'était attaché à l'état-major du Soudan, sous les ordres du commandant Desteves. Il avait fait colonne sur la Voila avec le commandant Candellier.

C'était un brave que tant il le désir d'accomplir de grandes choses en Afrique pour le bien du pays.

Le but de la mission

Paris. — Le capitaine Cassemajou dirigeait la mission privée organisée par le comité de l'Afrique française et qui avait pour but d'explorer le pays placé par la convention anglaise du 1^{er} août 1890, sous la dépendance politique du Sud Algérien.

Le capitaine Cassemajou, du génie, s'était signalé par une reconnaissance qu'il fit en mars avril 1893 avec le lieutenant de spahis Dumas, de Nefta,

